

Pour être juste envers tous les députés, étant donné que le bill sera mis en discussion demain, la Chambre consentirait-elle à ce que le délai de préavis qu'impose l'article 75(5) du Règlement soit reporté, dans le cas des amendements au bill C-78, à 10 heures ce soir pour ceux qui seront étudiés demain et à 5 heures demain pour ceux qui seront étudiés lundi ou plus tard?

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A l'ordre. Deux députés demandent la parole. Veulent-ils tous les deux intervenir au sujet du rappel au Règlement?

**M. Lewis:** Oui, dans mon cas, monsieur l'Orateur. La proposition ne pose pas de difficulté, mais je voudrais prendre le temps d'en discuter avec mon leader parlementaire. Je peux le faire dans les dix prochaines minutes et rendre compte au député. C'est la première nouvelle que nous avons de cette offre. Nous aurions aimé qu'on nous prévienne, mais nous découvrons que c'est ainsi que le gouvernement fonctionne. Nous voyons que cela devient une habitude. Je ne tarderai pas à donner la réponse au député.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** La présidence a été prévenue qu'il y aura une interruption de quelques minutes, le temps d'étudier la proposition du député de London-Est (M. Turner).

**M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, les Canadiens souffrent et se lamentent, parce qu'ils sont frustrés, irrités, craintifs et, dans de trop nombreux cas, abattus. D'après un sondage Gallup, un des désirs les plus élémentaires d'environ 95 p. 100 d'entre nous, c'est-à-dire les députés et nos électeurs, c'est d'avoir, un moment donné dans notre vie, les moyens d'acheter une maison individuelle et solide située sur un terrain assez vaste. C'est notre rêve. C'est une réalité pour près de 60 p. 100 des Canadiens, mais ce rêve a été anéanti pour les autres 40 p. 100 qui estiment que s'ils ne peuvent posséder leur propre maison maintenant, l'occasion leur aura échappé et ils ne pourront jamais réaliser ce rêve. Ce ne sont que les 40 p. 100 qui ne sont pas propriétaires actuellement, mais qui aimeraient le devenir.

● (2100)

Toutefois, ils ne sont pas en aussi mauvaise posture, monsieur l'Orateur, que les 1.2 million de Canadiens qui croyaient avoir réalisé leur rêve et constatent maintenant, après avoir reconduit leur hypothèque, qu'ils sont en plein cauchemar après avoir perdu leurs économies et leur avoir propre à cause de paiements hypothécaires qui dépassent leurs moyens.

En 1965, un Canadien sur deux avait les moyens de s'acheter une maison et de rembourser une hypothèque représentant 30 p. 100 de son revenu. J'ai eu le bonheur d'être de ce nombre en 1965; mais que dire du 1.2 million de personnes qui ont acheté leur maison il y a un, deux ou trois ans? Eh bien, la situation a changé cette année. Au lieu de un sur deux aujourd'hui, à Vancouver, un seul locataire sur 43 qui auraient pu se permettre l'achat d'une maison peut donner suite à ses projets. La proportion passe donc de un sur deux, à un sur 43. En d'autres mots, pratiquement personne au Canada ne peut se permettre d'acheter une maison, monsieur l'Orateur. Ce sont ces gens-là qui ont vu leur rêve s'évanouir.

Là encore, quand on songe aux rares personnes qui pourraient réaliser ce rêve, on se demande ce qui les y incite, car elles décroiraient bien vite, si leur propriété se trouve dans le

sud de la Colombie-Britannique, que le chauffage au gaz aura augmenté en moyenne de 95 p. 100 cette année. Leurs taxes auront également doublé avec la réévaluation de leur propriété.

Je vis dans une région en plein essor et je représente les habitants de banlieue, dont les hypothèques contractées il y a un, deux ou trois ans doivent être renouvelées bientôt. Une bonne partie de ce 1.2 million de personnes habitent dans ma circonscription, et je suis donc bien au courant de la situation puisque mes électeurs qui sont aux prises avec des problèmes de taille m'en parlent constamment. La plupart de ces gens éprouvent bien plus que de très graves difficultés; en effet, en raison de la politique du gouvernement, ils ont dépassé ce stade, et ils sont sur le point d'abandonner la partie.

Je vais vous donner un exemple type. Il y a un an et demi, une famille établie dans la région de Vancouver, dont le revenu s'élevait à \$42,000, avait réussi à épargner \$30,000. Ce n'est pas facile à faire, monsieur l'Orateur, mais le citoyen ordinaire doit pouvoir effectuer un premier versement d'au moins \$30,000 s'il veut pouvoir s'acheter une maison ordinaire à Vancouver. Ainsi, il effectue ce versement initial pour une maison de prix moyen, qui lui reviendra à \$150,000. Il y a donc un an et demi, la famille contractait un emprunt hypothécaire à 12 p. 100, qu'elle convenait de rembourser au rythme de \$1,300 par mois. Avouons que la somme est forte. Toutes les épargnes de la famille y sont passées; et la femme doit en fait travailler pour aider son mari à effectuer les paiements de \$1,300. Leurs parents ont dû probablement les aider un peu et il leur faudra se passer de vacances pour les quelques prochaines années. Au printemps prochain, quand viendra le moment de renouveler leur hypothèque contractée il y a deux ans, leur paiement mensuel passera de \$1,300 à \$2,100. Il leur faudra donc trouver \$800 de plus par mois, monsieur l'Orateur, pour pouvoir garder leur maison. Y a-t-il un député à la Chambre qui puisse déduire de son traitement \$800 par mois? C'est peut-être le cas de M. MacEachen, mais en ce qui concerne les autres, c'est impossible, et pourtant, nous sommes beaucoup mieux payés que cet homme qui fait \$42,000 par an. C'est triste, c'est dramatique de se trouver dans cette situation. Il y a des centaines de gens comme ça, et je vais vous lire dans un instant quelques-unes de leurs lettres.

Or, le comble, c'est que la même maison ne vaut, 18 mois plus tard, que \$120,000. Ils ont perdu leurs \$30,000 d'économies et qu'ont-ils en échange? Un versement mensuel qui est passé de \$1,300 à \$2,100, somme qu'ils ne sont pas en mesure de payer. Leur facture de gaz a augmenté de 95 p. 100, les taxes et le coût de la vie augmentent et l'inflation est de 12 p. 100. Que vont-ils faire? Rien, parce que c'est inutile. Ils ne savent pas que faire.

Vous direz: Eh bien, vendez votre maison. Il ne leur reste plus d'avoir propre, ils ne peuvent pas vendre à perte, et même s'ils le pouvaient, personne ne pourrait l'acheter. A supposer qu'ils la vendent, où vont-ils habiter? A Langley, dans ma circonscription, certaines personnes qui viennent me trouver dans mon bureau ne savent pas où habiter. Le taux de vacance est nul—pas pour l'an prochain, monsieur l'Orateur, mais aujourd'hui même. Un taux de vacance nul. Le marasme est général. Nous avons des terrains, nous avons de l'espace, des zones à développer et le tout-à-l'égout. Et aujourd'hui, les petites entreprises font faillite à la cadence de 2,500 par mois.